

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VS

1.

Débitrice: **Wladimir In Albon et Fils SA, Pierres Artificiel-**
les, 3966 Chalais
2.

Remarques: LE JUGE III DU DISTRICT DE SIERRE

M. Stéphane Epiney, rend public ce qui suit :
 - il sera débattu, en procédure sommaire, de la demande d'homologation du concordat déposée par Wladimir In Albon et Fils SA, Pierres Artificielles, de siège social à Chalais, à Sierre, Tribunal du district, Maison Bourgeoisiale, (4ème étage), Av. du Rothorn 2, le 18 juillet 2016, à 09.00 heures ;
 - les opposants sont avisés qu'ils pourront faire valoir leurs éventuels moyens d'opposition lors de cette audience ;
 - il sera procédé nonobstant l'absence des intéressés.

Tribunal du district de Sierre

3960 Sierre

02895501